



Guide pratique du quartier



Gruvatiez
ORBE

Date : 11 août 2026

Rédaction : Enoki Sàrl

Image de couverture : Fehlmann Architectes SA

Illustrations : Freepik de www.flaticon.com

Bienvenue à Gruvatiez !

Ce guide s'adresse aux habitant·es et usager·ères du quartier de Gruvatiez à Orbe. Il rassemble des informations sur le fonctionnement du quartier et propose des bonnes pratiques à adopter au quotidien, afin de contribuer à la préservation de l'environnement, au bien-être de chacun·e et aux objectifs de durabilité de Gruvatiez.

Vous y découvrirez notamment les particularités du quartier, comme le nombre de panneaux solaires installés sur les toitures, ainsi que des conseils simples pour réduire la consommation d'eau potable, d'énergie et ou encore de ressources.

Tentez de cocher un maximum de cases ☒ !

Sommaire

Énergie	2
Eau	5
Économie circulaire	6
Mobilité	7
Alimentation	8
Biodiversité	10
Vie de quartier	11
Commune d'Orbe	12
Certification SEED	13

Ce guide concerne spécifiquement les 18 nouveaux bâtiments de Gruvatiez, dont la construction s'est achevée en 2026-2027. Les 6 premiers bâtiments disposent d'un guide distinct, disponible sur le site internet du quartier.

Énergie

Une grande partie de l'électricité nécessaire au quartier de Gruvatiez est produite sur les toits des bâtiments grâce à 1'620 panneaux photovoltaïques, correspondant à environ 3'600 m². Cette énergie bénéficie directement au quartier via un RCP (Regroupement dans le cadre de la Consommation Propre).

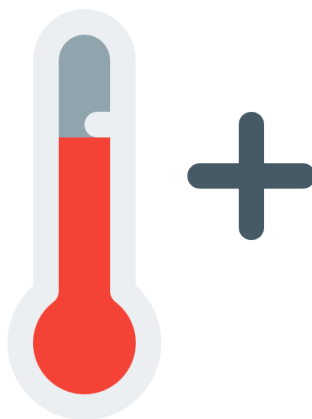
Le chauffage est quant à lui assuré par une pompe à chaleur qui tire de l'énergie de la nappe phréatique.

En termes de consommation, les bâtiments disposent d'une enveloppe thermique très efficace (certification Minergie-P-Eco) et sont équipés d'appareils ménagers performants.

Bien que les bâtiments de Gruvatiez soient performants, il est toujours possible de réduire l'énergie consommée en adoptant certaines habitudes dans son logement.

Chauffage (en période froide)

- ☐ Adapter la température de chauffage à l'utilisation de chaque pièce.
Conseils : 18 °C pour les chambres à coucher et 21 °C pour les autres.
- ☐ Ouvrir complètement les fenêtres durant 5 minutes plusieurs fois par jour. Cela permet d'aérer le logement sans le refroidir.



Refroidissement (surtout en été)

- ☐ En journée, fermer tous les stores et fenêtres avant l'arrivée du soleil. Éviter d'utiliser les appareils produisant de la chaleur (four, sèche-linge, etc.)
- ☐ Le soir et la nuit, ouvrir grand les fenêtres et les stores. Créer un courant d'air en gardant les portes intérieures ouvertes et en ouvrant des fenêtres situées sur des côtés opposés.
- ☐ Activer le mode « freecooling » via l'interface de réglage du chauffage.

Électronique et multimédia

- ☐ Choisir des appareils peu énergivores en analysant les étiquettes-énergie.
- ☐ Brancher les appareils sur une multiprise munie d'un interrupteur, afin de les éteindre facilement lorsque on ne les utilise pas ou en cas d'absence. Cela permet d'éviter la consommation des « mises en veille » (imprimante, ordinateur, télévision, etc.).
- ☐ Réparer les appareils avant d'en acheter de nouveaux, afin de prolonger leur durée de vie.
- ☐ Avant d'acheter un appareil neuf (téléphone, ordinateur), penser au reconditionné ! Quelques recommandations : revendo.ch, recommerce.com, remarket.ch.



Lave-linge et sèche-linge

- ☐ Faire tourner la machine à pleine charge (lorsqu'il reste un espace vide d'une main dans le tambour).
- ☐ Privilégier les programmes Éco et les basses températures (30–40 °C).
- ☐ Sécher le linge à l'air libre lorsque c'est possible.
- ☐ Démarrer ou programmer les machines durant la journée, lorsque les panneaux solaires produisent beaucoup d'électricité.

Frigo et congélateur

- ☐ Régler le frigo entre 4 et 5 °C, et le congélateur à -18 °C.
- ☐ Laisser refroidir les plats avant de les mettre au frigo.
- ☐ Dégivrer le congélateur lorsque le givre dépasse quelques millimètres.

Four et cuisson

- ☐ Mettre un couvercle sur les casseroles lors de la cuisson.
- ☐ Limiter le préchauffage du four lorsque ce n'est pas nécessaire.
- ☐ Éteindre le four quelques minutes avant la fin de la cuisson pour profiter de la chaleur résiduelle.

Éclairage

- ☐ Utiliser des ampoules LED, qui consomment peu d'énergie et ont une longue durée de vie.



Eau

En Suisse, chacun·e consomme environ 140 litres d'eau potable par jour. Cette consommation concerne notamment les toilettes, la douche, la cuisine, les lessives ou encore le lave-vaisselle.

Afin de limiter cette consommation, les toits des bâtiments sont végétalisés et conçus pour récupérer les eaux de pluie. Celles-ci sont stockées dans 11 cuves réparties entre les bâtiments, pour un volume total de 135'000 litres. Ces eaux sont utilisées pour les robinets dédiés à l'arrosage, les WC ainsi que les machines à laver.

L'eau est un bien précieux, même en Suisse. Il importe de la préserver en s'inspirant des gestes suivants.

- ☐ Privilégier les douches courtes et limiter les bains.
- ☐ Fermer le robinet pendant le savonnage et brossage des dents.
- ☐ Utiliser la petite chasse d'eau lorsque c'est suffisant.
- ☐ Ne pas rincer la vaisselle avant de la mettre dans le lave-vaisselle.
- ☐ Utiliser les programmes Éco des différentes machines.
- ☐ Réutiliser l'eau lorsque c'est possible (par exemple eau de lavage des légumes pour arroser les plantes).



Économie circulaire

L'économie circulaire consiste à utiliser les ressources et les produits le plus longtemps possible en les réutilisant et recyclant, afin de réduire les déchets.

À Gruvatiez, 67 % des bétons utilisés pour construire les bâtiments sont notamment composés de gravats recyclés.

Pour gérer efficacement les déchets au quotidien, 3 écopoints sont répartis dans le quartier. Ils permettent de trier le papier, le verre, l'aluminium, le fer blanc et les déchets organiques.



Afin de réduire la production de déchets et de préserver nos ressources, il est conseillé d'appliquer la règle des 5 **R** :

- ☐ **R**efuser les produits à usage unique et les achats dont on n'a pas réellement besoin.
- ☐ **R**éduire sa consommation en privilégiant des produits durables, réparables et adaptés à ses besoins.
- ☐ **R**éutiliser et réparer les objets avant d'en acheter des nouveaux. Privilégier l'achat de seconde main.
- ☐ **R**ecycler les objets et matières valorisables en les déposant dans les filières de collecte appropriées.
- ☐ **R**endre à la terre les déchets organiques en les compostant.

Subventions

Des subventions communales sont octroyées pour l'achat d'un lombricomposteur (composteur de maison) et la location de KIT de vaisselle réutilisable.

> www.orbe.ch/subventions

Mobilité

En Suisse, environ un tiers de l'énergie consommée est lié à la mobilité. Opter pour une mobilité douce et partagée signifie donc réduire fortement nos émissions de gaz à effet de serre.

Sur l'ensemble du quartier de Gruvatiez, environ 1'800 places de vélo sont disponibles en extérieur, dans des abris ou en sous-sol. De plus, 3 bornes de réparation sont accessibles par les ascenseurs extérieurs, ainsi qu'une 4e borne située en extérieur le long de la route des Granges Saint-Martin.

Le long de cette même route, 2 voitures partagées Mobility sont à disposition.

Afin de limiter la pollution liée à la mobilité, de réduire l'engorgement des routes et même de faire des économies, voici quelques bonnes pratiques.

- ☐ Privilégier la marche, le vélo ou la trottinette pour les trajets courts.
- ☐ Profiter de la proximité des arrêts de transports publics pour les déplacements quotidiens.
- ☐ Partager son trajet avec d'autres personnes (covoiturage).
- ☐ Utiliser les services d'auto-partage comme Mobility.
- ☐ Regrouper les déplacements lorsque cela est possible.



Subventions

- Des subventions communales sont octroyées pour l'achat de vélo (classique ou électrique), pour tout nouvel abonnement Mobility et demi-tarif CFF, ou encore pour les abonnements Mobilis senior ou junior (zone 48).
- > www.orbe.ch/subventions

Alimentation

D'après l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), l'alimentation représente environ 28 % de l'empreinte environnementale des ménages en Suisse. Elle constitue ainsi le premier poste d'impact environnemental, devant le logement et la mobilité.

Pour réduire cet impact et produire local, 7 zones de jardins potagers ont été aménagées dans le quartier, pour un total d'environ 800 m², et sont à votre disposition pour produire vos propres fruits et légumes. De plus, environ 80 fruitiers sont répartis dans le quartier : pommiers, poiriers, sureaux, myrtilliers, cornouillers et d'autres encore !

Adapter ses habitudes alimentaires peut avoir un impact important sur l'environnement, mais aussi sur la santé et l'économie locale ! Voici quelques idées pratiques.

Achats alimentaires

- ☐ Privilégier les produits de saison et, lorsque c'est possible, issus de l'agriculture biologique.
- ☐ Privilégier les produits locaux et éviter ceux transportés par avion.
- ☐ Privilégier les achats sans emballage (vrac) ou avec des emballages recyclables.



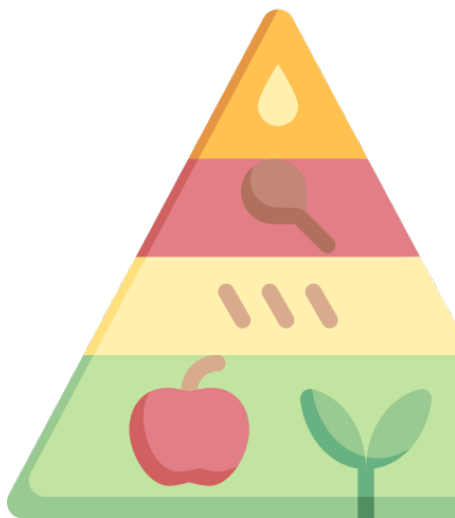
- ☐ Utiliser un contenant réutilisable pour l'achat de plats à l'emporter.
- ☐ Cultiver quelques fruits, légumes ou herbes aromatiques sans utiliser de produits phytosanitaires.

Régime alimentaire

- ☐ Réduire sa consommation de viande au profit des protéines végétales.
- ☐ Diminuer la consommation d'aliments et de plats transformés.
- ☐ Boire l'eau du robinet, d'excellente qualité à Orbe !

Déchets alimentaires

- ☐ Rédiger une liste de courses pour éviter les surplus et les doublons.
- ☐ Faire ses courses après avoir mangé, pour limiter les achats impulsifs.
- ☐ Consommer les fruits et légumes avec leur peau lorsqu'elle est comestible et après les avoir soigneusement lavés.
- ☐ Valoriser les restes avec de nouvelles recettes.
- ☐ Ne pas jeter systématiquement un aliment ayant dépassé sa date de durabilité minimale (« à consommer de préférence avant »). Vérifier son aspect, son odeur et son goût avant de le jeter.
- ☐ Demander à emporter les restes de son repas au restaurant lorsque l'on ne termine pas son assiette.



Biodiversité

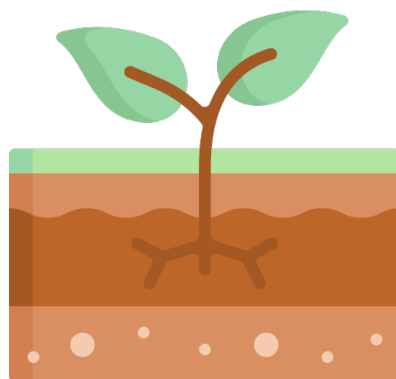
Différents types de milieux naturels sont présents entre les bâtiments de Gruvatiez, afin de favoriser la biodiversité au sein du quartier. On retrouve notamment des milieux boisés, humides, pionniers, prairiaux ou encore rocheux. Certaines de ces zones sont d'ailleurs inaccessibles au public afin de les protéger du piétinement. Aussi, les toitures des bâtiments et des abris à vélos sont végétalisées.

De nombreuses structures sont de plus mises en place pour accueillir la faune : murgiers, tas de bois, hôtels à insectes, nichoirs à oiseaux et gîtes à chauves-souris. Au total, il s'agit de 50 refuges.

Enfin, le quartier accueille 145 nouveaux arbres et 609 nouveaux arbustes, issus de 44 espèces différentes.

Les aménagements du quartier ont été conçus pour accueillir une faune et une flore diversifiées. Chacun·e peut contribuer à leur préservation par quelques gestes simples au quotidien.

- ☐ Rester sur les chemins et éviter de piétiner les zones naturelles.
- ☐ Respecter les plantations et les jeunes arbres
- ☐ Tenir les chiens en laisse et éviter que les chats ne divaguent dans les espaces favorables à la biodiversité.



Vie de quartier

Gruvatiez dispose de plusieurs zones de rencontre et de jeux extérieurs, ainsi que d'une Maison de quartier ! Il s'agit d'un lieu commun au service de la vie de quartier. On y trouve 2 espaces :

- **Le Salon**, dédié à accueillir des activités et des événements, mais aussi des rencontres et des projets au bénéfice du quartier.
- **Le Bureau**, servant de point de contact avec la conciergerie du quartier.

Une association d'habitant-es est également active à Gruvatiez ! Elle organise régulièrement des activités et des événements, et joue un rôle actif dans le bon fonctionnement du quartier.



Chacun-e peut contribuer à sa manière à faire de Gruvatiez un quartier convivial, solidaire et où il fait bon vivre !

- ☐ Faire connaissance avec ses voisin-es et rendre service aux personnes qui en ont besoin.
- ☐ Participer de temps à autre à des activités de quartier, à la fête des voisin-es par exemple.
- ☐ Devenir membre de l'association des habitant-es.
- ☐ Respecter le voisinage et les espaces communs.

Communication

Gruvatiez bénéficie d'une application de quartier et d'un site internet pour vous tenir informé-e des dernières actualités !
www.notre-quartier.ch/gruvatiez

Commune d'Orbe

Vivre à Orbe offre de nombreux avantages. La ville bénéficie d'une vie locale dynamique, une grande diversité d'activités et des infrastructures de proximité.

Son riche tissu associatif contribue largement à cette qualité de vie. La Ville propose également de nombreuses actions et animations toute l'année.

Voici quelques idées pour découvrir la vie locale, rester informé-e et contribuer au dynamisme de la commune.

- ☐ S'abonner aux différents canaux de communication de la Commune d'Orbe (Facebook, Instagram, WhatsApp), afin de rester informé-e des actualités et des événements.
- ☐ Participer aux manifestations et événements locaux pour découvrir la vie urbigène.
- ☐ S'engager dans une association locale, qu'elle soit sportive, culturelle, sociale ou environnementale.
- ☐ Proposer et réaliser un projet citoyen pour son quartier ou la ville avec le soutien du programme « Orbe 1350 sentiments ».
- ☐ Privilégier les commerces, artisans et producteurs locaux, afin de soutenir l'économie de proximité.



ORBE
VILLE MOSAÏQUE

Contact

Administration communale

024 442 92 22

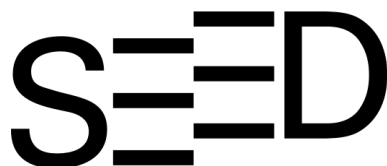
> www.orbe.ch

Certification SEED

La certification SEED est délivrée à des quartiers s'engageant fortement en faveur de la durabilité et aussi de qualité de vie.

À Gruvatiez, la démarche de certification repose notamment sur un plan d'action de durabilité, signé par le constructeur, le WWF et la commune d'Orbe, ainsi que sur des indicateurs de performance mesurés tous les 3 ans.

En s'engageant dans la démarche de certification SEED, Gruvatiez a ainsi pris des engagements concrets sur 6 domaines clés, présentés ci-dessous.



Climat préservé

- Émissions de gaz à effet de serre
- Demande énergétique
- Ressources énergétiques
- Mobilité combinée
- Transports individuels motorisés

Biodiversité régénérée

- Environnement local
- Eaux météoriques
- Perméabilité des sols
- Biodiversité
- Continuité écologique

Économie circulaire

- Matériaux de construction durable
- Flux de matières
- Déchets en réalisation
- Déchets ménagers
- Consommation d'eau

Gouvernance partagée

- Économie locale et solidaire
- Vie de quartier et cohésion sociale
- Mixité sociale
- Mixité fonctionnelle
- Investissements différenciés

Qualité de vie attractive

- Qualité urbanistique
- Logistique urbaine
- Accessibilité pour tous
- Confort intérieur
- Hygiène et santé

Culture valorisée

- Patrimoine
- Art et culture
- Qualité alimentaire
- Provenance alimentaire
- Production alimentaire de proximité

**Vous avez envie ou besoin
d'en savoir plus ?**



Rendez-vous sur le site
internet du quartier !



www.notre-quartier.ch/gruvatiez